

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE NANTES**

DOSSIER INSCRIPTION COLLEGE

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Entrée le :

Photo récente

A coller
(ne pas agraffer)

Chemin de l'abreuvoir
72220 ECOMMOY

Cadre réservé à l'Administration → Elève sorti du collège le
Nouvel établissement
Académie

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM et prénoms dans l'ordre de l'état civil

Date et lieu de naissance

N° du Département

Nationalité Française Autre pays (*précisez*)

Sexe Féminin Masculin

SCOLARITE

Régime Demi-pensionnaire 4 jours Externe
(*pas de demi-pension le mercredi*)

Transport scolaire Oui Non

A noter
Bourse de collège

Depuis la rentrée 2017, les demandes de Bourse de collège s'effectuent en ligne. Les instructions seront données aux élèves courant le mois de septembre. Ces demandes sont suivies par le bureau de l'Intendance du collège et par le service des Bourses de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de La Sarthe.

LANGUES VIVANTES et OPTIONS

1) Langue vivante 1 (dès la 6^{ème}) Anglais Bilangue (Anglais/Allemand)

2) Langue vivante 2 (dès la 5^{ème}) **uniquement pour les élèves qui ne font pas Bilangue**

Allemand Espagnol

3) Latin (de la 5^{ème} à la fin de 3^{ème}) OUI NON

L'élève est titulaire de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)

→ Niveau 1 OUI NON → Niveau 2 OUI NON

Etablissement scolaire précédent (nom et adresse)

Académie (*si différente de NANTES*)

REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX) de l'enfant

Pour les parents séparés :

Garde de l'enfant

Mère

Père

Garde alternée

*le responsable financier est le parent qui s'acquittera du paiement de la demi-pension

⌘ Représentant légal 1 <i>*responsable financier</i>	⌘ Représentant légal 2 <i>*responsable financier</i>
NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
Code Postal	Code Postal
Commune	Commune
@	@
Etes-vous en 1 activité, 2 chômage, 3 retraité, 4 sans activité (précisez le numéro) :	Etes-vous en 1 activité, 2 chômage, 3 retraité, 4 sans activité (précisez le numéro) :
Code profession (voir page 3) :	Code profession (voir page 3) :
Autorise N'autorise pas A communiquer ses coordonnées à l'Association de Parents d'Elèves	Autorise N'autorise pas A communiquer ses coordonnées à l'Association de Parents d'Elèves
Accepte N'accepte pas les SMS	Accepte N'accepte pas les SMS

⌘ Autre personne à prévenir en cas d'urgence → *exemple : belle-mère ou beau-père de l'enfant, grands-parents, frère, sœur, proche...*

Précisez NOM Prénom

Adresse

⌘ Si famille d'accueil

NOM Prénom

Adresse

Nom et coordonnées de l'Educateur ou du Responsable du Service de l'Enfance qui suit l'enfant

NOM Prénom

@

Nombre d'enfants dont à charge **Compléter le tableau ci-dessous** ➔

Nom, prénom des frères et sœurs	Date de naissance	Si scolarisé, précisez l'établissement

LISTE DES PROFESSIONS et CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

définies par le Ministère de l'Education Nationale

<p>Agriculteurs exploitants</p> <p>11 Agriculteurs sur petite exploitation 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 Agriculteurs sur grande exploitation</p> <p>Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise</p> <p>21 Artisans 22 Commerçants et assimilés 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus</p> <p>Cadres et professions intellectuelles supérieures</p> <p>31 Professions libérales 33 Cadres de la Fonction publique 34 Professeurs, professions scientifiques 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</p> <p>Professions intermédiaires</p> <p>42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 Clergés, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47 Techniciens 48 Contremaîtres, agents de maîtrise</p> <p>Employés</p> <p>52 Employés civils et agents de service de la Fonction publique 53 Policiers et Militaires 54 Employés administratifs d'entreprise</p>	<p>55 Employés de commerce 56 Personnels des services directs aux particuliers</p> <p>Ouvriers</p> <p>62 Ouvriers qualifiés de type industriel 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 Chauffeurs 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal 69 Ouvriers agricoles</p> <p>Retraités</p> <p>71 Anciens agriculteurs exploitants 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise 74 Anciens cadres 75 Anciennes professions intermédiaires 77 Anciens employés 78 Anciens ouvriers</p> <p>Autres personnes sans activité professionnelle</p> <p>81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé 83 Militaires du contingent 84 Elèves, étudiants 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ANS (sauf retraités) 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ANS et plus (sauf retraités) 99 Non renseignée (inconnue ou sans objet)</p>
--	---

Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier

- Photocopie du livret de famille complet
- Pour les parents séparés, copie de l'extrait du jugement, uniquement la page sur laquelle est précisé chez quel parent l'enfant réside
- La fiche « INTENDANCE » jointe à rendre accompagnée d'un RIB (nom, prénom de l'enfant au dos du RIB)
- La fiche « NOTE CONFIDENTIELLE » jointe destinée à l'Infirmière Scolaire et au Médecin scolaire

Pour les élèves déjà scolarisés en collège

- Justificatif de domicile (ERDF, facture d'eau, quittance de loyer, téléphonie...)
- Derniers bulletins trimestriels ou semestriels
- Certificat de radiation (exéat) remis par l'établissement scolaire précédent

TRANSPORT SCOLAIRE : les demandes de carte sont à solliciter auprès du Conseil Régional Pays de la Loire, seul habilité à les délivrer. Demande (ou renouvellement) à effectuer sur le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr>

HORAIRES des COURS

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi **8h25 / 17h00**

Mercredi **8h25 / 11h20**

(Restaurant scolaire fermé - départs des cars 11h30)



**de signer le DOSSIER en
DERNIERE PAGE**

Nom du représentant légal 1

Nom du représentant légal 2

Date

Date

Signature

Signature

Nom autre représentant légal

(Famille d'accueil, service de l'enfance, tuteur, etc.) *Précisez :*

Date

Signature

Pour les parents séparés :

Si pour une raison particulière (éloignement géographique par exemple) l'autre parent ne peut signer le dossier d'inscription, le secrétariat du collège se propose de lui faire parvenir une copie. Le signaler au secrétariat.



Collège « Alfred de Musset »

Chemin de l'abreuvoir 72220 ECOMMOY

02 43 39 97 50 ce.0721043T@ac-nantes.fr



**Infos
Pratiques**

Sur le site du collège : <http://clg.ademusset.e-lyco.fr/>



Accueil du collège



02 43 39 97 50

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30
(Collège fermé au public le mercredi à partir de 12h00)

POUR TOUT CHANGEMENT PERSONNEL et FAMILIAL (déménagement, changement de numéros de téléphone, d'adresse, séparation...) **EN INFORMER LE SECRETARIAT DU COLLEGE** par courriel ou par le biais du carnet de correspondance de votre enfant.

Si votre enfant quitte le collège, un courrier est à adresser au Chef d'établissement précisant la date de sortie du collège, les coordonnées du nouvel établissement fréquenté ainsi que les vôtres.

Le certificat de radiation pourra être remis à la famille que si cette dernière est en règle au niveau de l'intendance (demi-pension, manuels scolaires).

Le dossier scolaire est envoyé par le secrétariat auprès du nouvel établissement.